

10. La mondialisation des marchés financiers a créé un environnement financier plus complexe. Une réglementation prudentielle renforcée et une meilleure surveillance des marchés financiers sont essentielles pour protéger la stabilité du système monétaire et financier international. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction les progrès réalisés dans le renforcement de la surveillance, de la transparence et des normes de solvabilité, et notamment l'accord récent sur les normes d'adéquation des fonds propres des banques à leur exposition aux risques de marché.

11. La coopération entre les autorités réglementaires et de contrôle doit continuer à s'adapter aux innovations financières, à la croissance des mouvements de capitaux et au développement des opérateurs financiers internationaux. Nous nous félicitons des travaux menés par les organismes internationaux compétents en matière de réglementation des opérations bancaires et de marchés. Dans l'année qui vient, nous devons chercher à avancer le plus possible dans la réalisation des objectifs suivants :

- améliorer la coopération entre les autorités compétentes, en clarifiant notamment leur rôle et leurs responsabilités, pour mieux contrôler les opérateurs financiers internationaux;
- encourager une gestion des risques plus rigoureuse et une transparence accrue sur les marchés et dans les activités financières afférentes, en particulier sur les marchés à forte innovation;
- encourager l'adoption de normes prudentielles rigoureuses dans les économies émergentes et renforcer la coopération avec leurs autorités de tutelle; les institutions financières internationales doivent accentuer leurs efforts afin de promouvoir des structures de contrôle efficace dans ces pays. Nous demandons à nos ministres des Finances, en liaison avec les institutions compétentes, de nous faire rapport sur ce sujet lors de notre prochaine réunion;
- étudier les implications des méthodes sophistiquées de paiement électronique que permettent les progrès technologiques récents, et les moyens d'assurer que le meilleur parti en soit tiré.

12. L'intégration croissante des marchés de capitaux internationaux, les variations d'ampleur et de nature des flux financiers et l'accroissement du nombre et de la diversité des créanciers et des emprunteurs offrent de nouvelles perspectives, mais présentent également de nouveaux risques. C'est la raison pour laquelle, afin de favoriser la stabilité monétaire, nous avons proposé